

Droits et responsabilités lors d'un contrôle

Il est important que l'ensemble des athlètes connaissent leurs droits et leurs obligations en matière de contrôle antidopage.

Droits de l'athlète

- Avoir le comportement le plus confidentiel et le plus correct possible de la part des contrôleurs, qui doivent s'identifier
- Être informés des conséquences résultant d'un refus de se soumettre à un contrôle
- Se faire accompagner au contrôle par une personne de confiance
- Faire appel à un interprète en cas de besoin
- Se faire expliquer le déroulement du contrôle et obtenir des réponses aux éventuelles questions
- Demander s'il est possible d'obtenir un bref report dans le prélèvement de l'échantillon, par ex. pour:
 - la participation à une présentation d'athlètes ou à une remise de prix
 - des engagements vis-à-vis des médias
 - la participation à d'autres compétitions qui s'enchaînent
 - la mise en pratique des premières mesures de récupération
 - un traitement médical indispensable
 - la procuration d'une pièce d'identité
- Disposer d'un choix de matériel de contrôle dans son emballage original et effectuer soi-même toutes les manipulations
- Être accompagné par un contrôleur du même sexe lors de la remise d'urine
- Inscrire des remarques sur le déroulement du contrôle, sur le protocole de contrôle antidopage, en particulier d'éventuelles irrégularités
- Recevoir une copie du formulaire signé

Obligations de l'athlète

- Se soumettre aux contrôles antidopage dès lors qu'une convocation a été envoyée (refuser, se soustraire au prélèvement d'un échantillon ou le fausser constitue une violation aux règles antidopage)
- Suivre les instructions du personnel de contrôle
- Décliner son identité au contrôleur
- Confirmer la convocation au contrôle antidopage en apposant sa signature sur le formulaire de contrôle
- Accepter d'être placé sous la surveillance d'une personne (chaperon) entre le moment de la convocation et l'arrivée au poste de contrôle
- Contrôle visuel lors de la remise d'urine
- Vérification minutieuse des informations figurant sur le formulaire, en particulier le numéro du set de contrôle
- Signer le formulaire une fois le contrôle effectué

Le rôle du personnel affecté aux contrôles

Les contrôles antidopage sont réalisés par des contrôleurs, hommes et femmes, dûment formés, les Agents de Contrôle du Dopage (ACD). Les contrôleurs doivent s'identifier et se conformer strictement aux règles. Ils informent les athlètes à contrôler de toutes les étapes du contrôle et répondent à leurs questions. Ils s'assurent ainsi que les droits des athlètes soient dûment protégés. Lors du contrôle antidopage, les contrôleurs tiendront compte des besoins personnels des athlètes dans la mesure où cela s'avère compatible avec les normes règlementaires et les circonstances sur place.